

0481

SCHWEIZERISCHER BUNDES RAT
 CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE
 CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

Beschluss

Décision

Decisione

11 MARS 1991

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
 DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Association suisse de politique étrangère
 Nouvelle édition du "Handbuch der Schweizerischen Aussenpolitik"
 et symposium du 18.04.1991 "Aussenpolitische Meinungsbildung im
 neutralen Staat"

Vu la proposition du DFAE du 14 février 1991

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé :

1. Une contribution annuelle de Frs 75'000 est attribuée, sous réserve de l'octroi du crédit budgétaire par les Chambres, à l'Association suisse de politique étrangère pour les années 1991 et 1992, contribution destinée à la publication d'une nouvelle édition entièrement révisée du "Handbuch der Schweizerischen Aussenpolitik".
2. Une contribution de Frs 15'000.- est attribuée, sous réserve de l'octroi de crédit budgétaire par les Chambres fédérales, à l'Association suisse de politique étrangère pour la préparation et l'organisation du symposium du 18 avril 1991 sur le thème "Aussenpolitische Meinungsbildung im neutralen Staat".
3. Les dépenses seront imputées à l'article budgétaire 201.3600.359 "Association suisse de politique étrangère".

Pour extrait conforme,
 Le Secrétaire

Protokollauszug an:				
<input checked="" type="checkbox"/> ohne / <input type="checkbox"/> mit Beilage				
L.V.	z.K.	Dep.	Anz.	Akten
X		EDA	8	-
		EDI		
		EJPD		
		EMD		
X		EFD	7	-
		EVD		
		EVED		
		BK		
X		EFK	2	-
X		Fin.Del.	2	-





EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Berne, le 14 février 1991

Au Conseil fédéral

Association suisse de politique étrangère /
Nouvelle édition du "Handbuch der Schweizerischen Aussenpolitik"
et symposium du 18.04.1991 "Aussenpolitische Meinungsbildung im
neutralen Staat"

I. HANDBUCH DER SCHWEIZERISCHEN AUSSENPOLITIK

INITIATIVE

Par lettre du 29 janvier 1990, signée par M. Raymond Probst, ancien Secrétaire d'Etat du DFAE, le Professeur Alois Riklin de l'Université de St-Gall et le Professeur Hans Haug, l'Association suisse de politique étrangère nous a demandé une contribution financière en vue de la publication d'une deuxième édition du "Handbuch der Schweizerischen Aussenpolitik".

NECESSITE D'UNE NOUVELLE EDITION

Le "Handbuch der Schweizerischen Aussenpolitik" est un ouvrage collectif, le seul de cette envergure et de ce niveau qui analyse et expose l'essentiel de la politique étrangère de la Suisse.

Or, la première édition de cet ouvrage date de 1975. Depuis lors, quinze ans se sont écoulés au cours desquels les relations internationales ont considérablement évolué. La politique étrangère de la Suisse a été ainsi appelée à répondre à de nouvelles réalités. Le Manuel de 1975 n'est donc à bien des égards plus actuel. Il est en outre épuisé depuis plusieurs mois.

DESCRIPTION DU PROJET

a. Conception

Au vu de cette situation, l'équipe de rédaction du Manuel a opté, non pour une réactualisation de l'ouvrage, mais pour une nouvelle édition entièrement révisée.

b. Etat d'avancement

Le nouveau manuel, comme son prédécesseur, comprendra environ 1000 pages et 58 chapitres particuliers. 66 auteurs - dont bon nombre travaillent au DFAE ou à l'OFAEE - ont été approchés. Tous ont quasiment déjà donné leur accord pour collaborer à la rédaction de cet ouvrage. 44 articles seront édités en allemand et 22 en français. Les lignes directrices pour la rédaction de l'ensemble comme pour celle des différents chapitres ont déjà été fixées et distribuées aux auteurs.

c. Collaboration de l'"Institut für Politikwissenschaft" de l'Université de St-Gall

Comme par le passé, c'est le Service de recherche de l'Institut précité qui sera notamment responsable de la coordination, de la relecture des articles, du contrôle du contenu, des corrections ainsi que de l'établissement de l'index.

d. Editeur

L'éditeur de l'Association suisse de politique étrangère est la maison d'édition Paul Haupt à Berne, à laquelle la publication du Manuel de 1975 avait déjà été confiée.

Le tirage prévu est de 2'500 exemplaires de 1000 pages pour une prix de vente de Frs 85.- le volume. Le déficit de l'éditeur est estimé à Frs 100'000.-, ceci bien que les auteurs comme l'Association de politique étrangère suisse aient renoncé à tout droit d'auteur ou à tout pourcentage sur les ventes réalisées.

c. Budget

	1989	1990	1991	1992	TOTAL
<u>1. Institut</u>					
- Assistant (13 1/2 h/semaine)		23'000	24'500	26'000	73'500
- Secrétariat	3'000	3'000	4'000	4'000	14'000
- Index (2 langues)			5'000	3'000	8'000
- Photocopies	200	200	1'000	200	1'600
- Frais de voyages	500	500	500	500	2'000
- Téléphone	500	500	500	500	2'000
Total intermédiaire	4'200	27'200	35'500	34'200	101'100
<u>2. Maison d'édition</u>					
(Couverture du déficit)				100'000	100'000
<u>3. Auteurs</u>					
- Ricklin		9'000	9'000	9'000	27'000
- Haug		500	500	500	1'500
- Probst		500	500	500	1'500
TOTAL	4'200	37'200	45'500	144'200	231'100

Le coût de la réalisation de ce manuel s'élève à Frs 231'100.-.

f. Financement

L'édition de 1975 avait pu être réalisée grâce à un soutien du DFAE (frs 100'000.-) et à celui du Fonds national de la recherche scientifique, qui ne pourra cependant plus être mis à contribution dès lors qu'il ne s'agit pas de recherche stricto sensu.

g. Contribution du DFAE

Compte tenu de l'importance en tant qu'outil de travail que revêt le "Handbuch der Schweizerischen Aussenpolitik" et de l'utilité de cet ouvrage pour mieux faire connaître notre politique extérieure, tant en Suisse qu'à l'étranger, nous proposons de prendre à notre charge, conformément à la demande de l'Association suisse de politique étrangère, Frs 150'000.- à titre de contribution aux frais de préparation et d'impression de cet ouvrage, répartis sur deux ans, soit Frs 75'000.- pour 1991 et Frs 75'000.- pour 1992. Pour le reste, les auteurs entendent rechercher d'autres sources de financement privé.

II. SYMPOSIUM "AUSSENPOLITISCHE MEINUNGSBILDUNG IM NEUTRALEN STAAT"

L'Association suisse de politique étrangère organisera le 18 avril 1991 un symposium international à l'Hôtel Bellevue à Berne sur le thème "Aussenpolitische Meinungsbildung im neutralen Staat". Le Chef du Département fédéral des affaires étrangères ainsi que trois hôtes étrangers (un Suédois, un Finlandais et un Autrichien - l'ancien Président Kirchschräger) présenteront à cette occasion un exposé.

L'après-midi sera consacrée à des discussions avec diverses personnalités suisses (le Conseiller national Flavio Caccia, Mme Ruth Dreyfuss de l'Union Syndicale Suisse, le Professeur

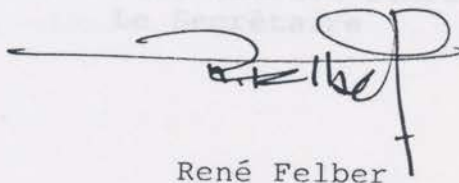
- 5 -

Georg Kreis de l'Université de Bâle, Jacques Pilet de l'Hebdo, l'écrivain Hugo Lötscher etc.). Vu l'intérêt de ce symposium qui permettra d'examiner diverses composantes de la formation de l'opinion publique en matière de politique étrangère et de la qualité des participants, nous proposons de prendre en charge un montant de Frs 15'000.- à titre de participation aux frais relatifs à cette rencontre.

III. Les crédits nécessaires au financement des contributions qu'il est proposé d'accorder à l'Association suisse de politique étrangère ont été prévus dans le projet de budget 1991 ainsi que dans les perspectives financières 1992 du DFAE (article budgétaire 201.3600.359 "Association suisse de politique étrangère").

IV. Nous vous prions ainsi de bien vouloir approuver le projet de décision ci-joint.

DEPARTEMENT FEDERAL
DES AFFAIRES ETRANGERES



René Felber

Pour co-rapport : DFF
Annexe : dispositif
Pour extrait : DFAE

LIDGENÖSSISCHES FINANZDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES FINANCES
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELLE FINANZE

Berne, le 23 février 1991

Association suisse de politique étrangère
 Nouvelle édition du "Handbuch der Schweizerischen Aussenpolitik"
 et symposium du 18.04.1991 "Aussenpolitische Meinungsbildung im
 neutralen Staat"

Vu la proposition du DFAE du 14 février 1991, il est

Nouvelle édition du "Handbuch der Schweizerischen
 aussenpolitik" et symposium décidé : 1991 "Aussen
 politische Meinungsbildung im neutralen Staat"

1. Une contribution annuelle de Frs 75'000 est attribuée, sous réserve de l'octroi du crédit budgétaire par les Chambres, à l'Association suisse de politique étrangère pour les années 1991 et 1992, contribution destinée à la publication d'une nouvelle édition entièrement révisée du "Handbuch der Schweizerischen Aussenpolitik".
2. Une contribution de Frs 15'000.- est attribuée, sous réserve de l'octroi de crédit budgétaire par les Chambres fédérales, à l'Association suisse de politique étrangère pour la préparation et l'organisation du symposium du 18 avril 1991 sur le thème "Aussenpolitische Meinungsbildung im neutralen Staat".
3. Les dépenses seront imputées à l'article budgétaire 201.3600.359 "Association suisse de politique étrangère".

Administration, gratuitement.

Nous proposons donc de reporter la décision sur la publication de ce manuel et d'étudier la possibilité de sa publication offset, dans des classes à jour périodiques.

Pour extrait conforme,
 Le Secrétaire

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES FINANCES

Stich



EIDGENÖSSISCHES FINANZDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES FINANCES
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELLE FINANZE

Berne, le 25 février 1991

Au Conseil fédéral

Association suisse de politique étrangère /
 Nouvelle édition du "Handbuch der Schweizerischen
 Aussenpolitik" et symposium du 18.4.1991 "Aussen
 politische Meinungsbildung im neutralen Staat"

C o - r a p p o r t

à la proposition du DFAE du 14.2.1991

Nous nous demandons s'il est actuellement opportun de rééditer le manuel suisse de politique étrangère. Dans bien des domaines - Europe, pays de l'Est, politique de sécurité, neutralité, GATT - les contributions à cet ouvrage pourraient être extrêmement vite dépassées.

Le coût de l'opération apparaît par ailleurs extrêmement élevé, d'autant plus que l'essentiel du travail est fait par l'Administration, gratuitement.

Nous proposons donc de reporter la décision sur la publication de ce manuel et d'étudier la possibilité de le remplacer par une publication offset, dans des classeurs permettant des remises à jour périodiques.

DEPARTEMENT FEDERAL DES FINANCES

S. K. U.

Stich



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Berne, le 6 mars 1991

Für die BR.-Sitzung
vom 1. MRZ. 1991

Au Conseil fédéral

Association suisse de politique étrangère /
Nouvelle édition du "Handbuch der Schweizerischen Aussenpolitik"
et symposium du 18.04.1991 "Aussenpolitische Meinungsbildung im
neutralen Staat"

Prise de position

relative au co-rapport du 25 février 1991 du DFF.

Nous ne sommes pas d'accord avec le co-rapport du DFF pour les raisons
suivantes :

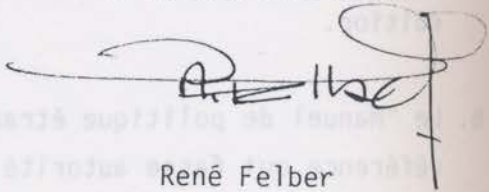
- 1) a. Toute publication sur la politique étrangère est destinée à être
dépensée après un certain temps, puisque la politique étrangère est par
nature évolutive. Si l'on voulait attendre le moment opportun,
c'est-à-dire celui où il n'y aurait pas de décisions majeures à
prendre, une telle entreprise risquerait d'être renvoyée aux calendes
grecques. Or, seize ans se sont déjà écoulés depuis la première
édition.
- b. Le "Manuel de politique étrangère suisse" est le seul ouvrage de
référence qui fasse autorité en la matière. A notre avis, il importe
d'informer le public de manière sérieuse plutôt avant qu'après les
grandes décisions. L'histoire récente et notamment la votation sur

l'ONU ont démontré que l'on ne peut sans danger encourir le risque de négliger l'information. Le citoyen doit être mieux associé à la politique, et à la politique étrangère tout particulièrement, si l'on veut éviter que le souverain ne désavoue un jour le Conseil fédéral en la matière. Certes, le "Manuel" n'est pas un ouvrage de vulgarisation. Il est destiné surtout aux journalistes, aux universitaires et aux parlementaires, en somme à tous ceux qui contribuent à forger l'opinion publique.

c. L'état d'avancement des travaux ainsi que le soutien du DFAE, qui sans rien promettre a toutefois laissé entendre qu'un appui financier ne devrait pas rencontrer d'obstacles majeurs, ne permettent guère de reculer. Ceci constituerait en outre une discrimination de traitement injustifiable étant donné que la première édition a bénéficié de subsides. A juste titre, l'Association suisse de politique étrangère aurait du mal à saisir pourquoi on lui refuserait ce qui lui a été accordé dans le passé.

- 2) En 1975, le contribution du DFAE s'est élevée à Frs 100'000.-. Il est normal que ce montant soit majoré seize ans plus tard. Vu le renchérissement intervenu depuis lors, une augmentation de 50% ne paraît pas exagérée. A titre de comparaison, nous mentionnerons qu'un crédit de Frs 500'000.- a été accordé pour la publication d'un ouvrage sur les relations entre la Suisse et l'URSS.
- 3) Que le DFF propose une publication sous forme de classeur ne nous convainc pas. Nous n'avons jamais vu en librairie des ouvrages édités en feuilles volantes ce qui serait, à notre avis, le meilleur moyen pour rendre le Manuel invendable et partant d'en augmenter les coûts.

DEPARTEMENT FEDERAL DES
AFFAIRES ETRANGERES


René Felber